

Les Espaces Parents

RECUEIL DE BONNES PRATIQUES



SOMMAIRE

<u>Préambule</u>	<u>3</u>
<u>Introduction</u>	<u>5</u>
<u>Chapitre 1. Les trois piliers de la création d'un Espace Parents</u>	<u>7</u>
<u>Chapitre 2. Le paramètre « population ciblée »</u>	<u>14</u>
<u>Chapitre 3. Points de vigilance</u>	<u>16</u>
<u>Chapitre 4. Les ressources disponibles autour du dispositif</u>	<u>20</u>
<u>Remerciements</u>	<u>22</u>

PREAMBULE

L'Udaf du Val-de-Marne, à travers plus particulièrement sa Commission Éducation, Formation, s'attache depuis plusieurs années à mettre en place des outils permettant d'accompagner les familles dans leur mission éducative en relation avec l'école.

Dans ce contexte, l'Udaf du Val-de-Marne a souhaité devenir un des acteurs de l'animation des « Espaces Parents », engagée par la circulaire n° 2013-142 du 15-10-2013, et a inscrit cette action dans sa convention d'objectifs avec l'Unaf depuis 2016.

L'implication de l'association s'est traduite par l'élaboration d'un diagnostic sur les Espaces Parents en milieu scolaire de notre département. L'objectif étant de faire émerger les mises en application du dispositif "Espaces Parents" dans le Val-de-Marne et en extraire des préconisations.

A partir des constats observés, l'Udaf du Val-de-Marne a décidé de réaliser un outil pédagogique, en complément du Guide Méthodologique conçu par l'Éducation Nationale, en direction des personnes souhaitant créer ou redynamiser un Espace Parents : le Recueil de Bonnes Pratiques.

Ce recueil est agrémenté de conseils empruntés à la réalité du terrain, lesquels pourraient être susceptibles d'accompagner la création et l'animation d'un Espace Parents.

INTRODUCTION

Le dispositif "Espaces Parents" est apparu dans un contexte où la relation familles/institution scolaire est l'un des leviers mis en avant et en œuvre par l'Education Nationale pour la réussite scolaire des élèves.

En effet, de nombreuses études ⁽¹⁾ ont été menées depuis la fin des années 2000 sur la place des parents dans la scolarité de leur enfant et l'impact de la bonne entente et du dialogue qu'entretiennent les deux grands éducateurs de l'enfant, la famille et l'école.

Ainsi, des lois ⁽²⁾ portant sur la fonction légitime des parents dans la « *communauté éducative* » et sur la nécessité de leur dédier des lieux à l'intérieur des établissements scolaires ont été votées.

L'espace parents est donc un lieu qui s'envisage comme un lieu « passerelle », favorisant la rencontre et les échanges mais aussi et surtout le rapprochement des familles les plus éloignées de l'institution scolaire, que ce soit pour des raisons personnelles ou professionnelles.

(1) Judith Migeot Alvarado, auteure du livre « La relation école-familles, peut mieux faire » ; Jean-Michel Devaux, auteur de « L'école, les parents et la réussite scolaire ».

(2) La Loi d'Orientation et Programmation pour la Refondation de l'Ecole de la République du 8 juillet 2013 et la Circulaire « Espaces parents » du 15 octobre 2013.

CHAPITRE 1.

LES TROIS PILIERS DE LA CREATION D'UN ESPACE PARENTS

- 1) La forme : Les éléments de départ.
- 2) Le fond : être convaincu et pertinent pour des retombées positives.
- 3) Le plus qui fait la différence : une personne référente.

CHAPITRE 1. LES TROIS PILIERS DE LA CREATION D'UN ESPACE PARENTS

1) LA FORME : LES ELEMENTS DE DEPART

Un lieu stratégique et adapté

La localisation dans le collège de l'Espace Parents est un enjeu important puisque ce lieu doit être prioritairement facile d'accès pour les parents.

Ainsi, c'est un élément auquel il faut être attentif dès le début de la réflexion autour de l'attribution de la salle.

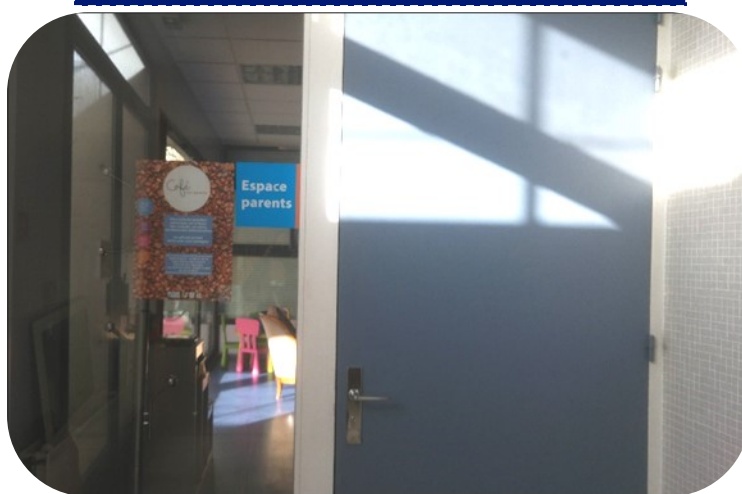
Idéalement, l'Espace Parents gagne à être installé au rez-de-chaussée de l'établissement et la signalétique nécessite d'être claire et visible.

La première intention d'un Espace Parents est de donner aux élèves, comme aux familles, un sentiment commun d'appartenance à cet espace qui est le collège.

Espace Parents du collège Janusz Korczak, à Limeil-Brévannes



Espace Parents du collège Simone de Beauvoir, à Créteil



En plus d'une situation géographique pratique et adéquate, l'aménagement convivial et l'équipement du lieu sont des paramètres également significatifs en termes d'appréciation, d'utilisation et d'appropriation de l'espace par les parents. Ce lieu doit être attrayant et agréable pour permettre aux parents de se sentir en confiance.

Le Conseil Départemental du Val-de-Marne peut prendre en charge, sur présentation d'un projet, une partie de l'aménagement (canapés, tables) et de l'équipement (ordinateur, machine à café) de chaque Espace Parents.

Espace Parents du collège Janusz Korczak, à Limeil-Brévannes



La communication

Communiquer c'est rendre visible. Communiquer sur l'activité de l'Espace Parents est l'une des clés pour développer et assurer une bonne fréquentation. L'Espace Parents doit être un espace de partage d'informations entre parents, entre parents et professionnels, entre parents et personnels de l'éducation.

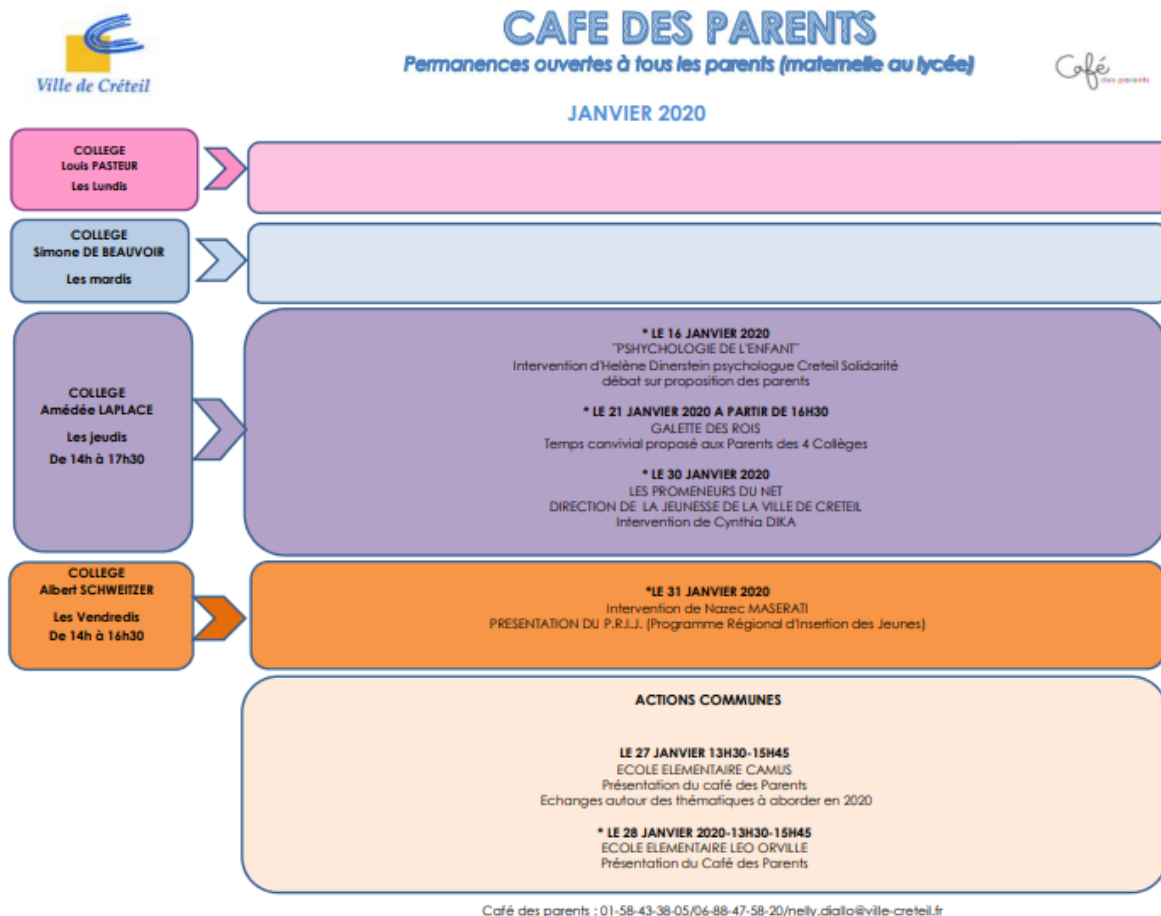
Lors de la communication il faut mettre en avant que l'Espace Parents est un lieu qui permet de rendre les parents légitimes au sein du collège. L'Espace Parents ne doit pas être considéré comme un canal de communication univoque.

Il est essentiel que l'Espace soit présenté ainsi aux parents.

Utiliser plusieurs canaux de communication pour diffuser les informations est primordial pour contacter le plus de familles possible et ce à partir de la classe de CM2.

- Site internet du collège
- Communication par les élèves
- Panneaux d'affichage devant le collège
- Communication imprimée
- Carnet de liaison des élèves
- Plateforme d'informations entre les professeurs et les parents, Pronote
- Site internet de la ville
- Associations de parents d'élève
- Mailing
- SMS
- Bouche à oreille

Espace Parents du collège Simone de Beauvoir, à Créteil



L'équipe pédagogique et administrative du collège peut, elle aussi, être mobilisée pour communiquer de façon dynamique autour de l'Espace Parents. Tout professionnel que le parent croise, à l'intérieur ou aux abords du collège, peut permettre une liaison supplémentaire avec le dispositif.

La fréquence de la communication est également un élément important à prendre en compte. Multiplier la diffusion des informations dans le temps permet aux parents de prévoir dans leur emploi du temps et de se souvenir des dates. Cela peut favoriser significativement leur présence dans l'Espace Parents.

Par exemple, lors d'actions spécifiques, il est nécessaire d'informer les parents une première fois, suffisamment en avance, 15 jours minimum, afin qu'ils puissent s'organiser et de faire une piqure de rappel en notifiant une seconde fois l'événement quelques jours avant, par sms, mails ou autre. L'enjeu de l'Espace Parents, est que les parents ne soient pas de simples spectateurs de la scolarité de leurs enfants. Une part importante doit être faite afin qu'il y ait un dialogue constructif avec les familles (relations école famille).

2) LE FOND : ETRE CONVAINCU ET PERTINENT POUR DES RETOMBEES POSITIVES

L'engagement du Conseil Départemental du Val-de-Marne

Le Conseil Départemental du Val-de-Marne est soucieux de faire vivre le dispositif Espaces Parents et s'engage concrètement pour eux : il a inscrit dans son *Guide des actions éducatives 2021/2022*

Il s'engage aussi financièrement : sur présentation d'un projet, une subvention peut être reversée au collège pour toute création d'Espace Parents. Le département a également prévu une enveloppe dédiée aux actions ou projets ponctuels proposés dans ces espaces (*se référer au chapitre 9 : Documents ressources*).

Le Conseil Départemental, en matérialisant ainsi son engagement envers le dispositif comme on l'a vu, affirme sa détermination à faire du rapprochement familles/institution scolaire un facteur fort de la réussite scolaire des enfants.

L'engagement des établissements scolaires du département

L'ouverture d'un Espace Parents en milieu scolaire nécessite une mobilisation interne au collège. Le positionnement et l'engagement de la Direction, comme celui des équipes pédagogique et administrative, est essentiel à son fonctionnement et à sa stabilité.

Si dans un futur proche, chaque collège du Val-de-Marne se trouve doté d'un Espace Parents, l'enjeu ne sera plus de le créer mais de le faire vivre. Il est alors nécessaire que les établissements scolaires, principaux acteurs concernés, perçoivent eux aussi les enjeux de tels lieux et les potentiels impacts sur le rapport qu'ils entretiennent avec les parents.

L'une des pistes de travail avant de créer un Espace Parents est alors de faire un état des lieux des pratiques de l'établissement concernant les liens et la place qu'ont les familles au sein du collège. Dans son Guide méthodologique destiné à accompagner les établissements scolaires à la création d'un Espace Parents, l'Education Nationale a produit un « *guide d'autodiagnostic pour mieux appréhender la mise en œuvre de l'espace* ». Il consiste en somme à interroger les politiques de l'établissement en se basant sur les trois fondements de la coéducation : le principe de reconnaissance, le principe d'explicitation et le principe de coopération (3).

L'engagement et la motivation du Principale du collège, en tant que coordonnateur de la politique pédagogique et éducative de l'établissement, sont indispensables à la mise en place d'un Espace Parents.

Il doit être en premier lieu l'auteur de l'appel à projet de son établissement pour la création et l'aménagement de l'espace. Il est aussi le garant de la mobilisation des équipes professionnelles du collège autour du dispositif.

Témoignage d'un Principal

« Leur rapport à l'école change, on le voit bien. Il y a beaucoup de familles qui nous appellent plus facilement quand il y a un problème ou quand elles ont des interrogations. Il y a un vrai suivi de l'enfant et je pense que l'Espace Parents n'y est pas pour rien. Entre l'Espace Parents et l'école ouverte, je pense que ce sont deux dispositifs qui permettent de changer l'image, permettent d'avoir un relationnel à l'école différent. [...] Ça leur permet déjà de prendre l'habitude de venir au collège, d'avoir un regard différent sur le collège. »

(3) *La promotion de la coéducation*, préambule du Guide méthodologique à destination des personnels d'encadrement réalisé par l'Education Nationale, chapitre 4 « Ressources ».

Des activités variées au service du rapprochement familles/institution scolaire

L'animation de ces espaces repose sur de **multiples possibilités d'activités** à proposer aux parents, par les référents (4) ou les parents eux-mêmes.

Les activités peuvent être d'ordre informatif et/ou de loisirs et prendre différentes formes :

- café des parents
- conférence thématique-débat
- ciné-débat
- atelier (santé, alphabétisation, philosophie, cuisine, bricolage ...)
- web journal
- permanence sociale
- rencontre avec des professionnels
- action culturelle
- mise en place d'événements types expositions, partage culinaire...

Le café des parents est l'activité qui arrive en tête de liste, mais en quoi cela consiste ?

Il s'agit d'un temps de rencontre entre les parents qui tient son nom de cette volonté de proposer un moment convivial et familial pendant lequel il leur est possible de discuter de façon informelle et d'échanger sur leurs expériences.

Le café des parents apparaît comme une action qui a fait ses preuves en termes de pertinence. Il peut facilement être le point de départ à toute autre action ou projet qui serait à l'initiative des parents.

Toute activité proposée dans ces espaces est à chaque fois l'occasion pour les parents d'aborder, au fil d'échanges libres, diverses thématiques telles que l'orientation, l'échec scolaire mais aussi l'équilibre alimentaire, la santé, internet, les médias, l'adolescence, le harcèlement etc. Il est important que les parents sentent qu'il leur est possible de parler de sujets variés, toujours en lien avec l'éducation, mais qui peuvent aller au-delà de sujets purement scolaires.

Une activité permet aux familles et élèves de CM2 de pouvoir découvrir l'Espace Parents en amont de la rentrée de la 6ème, afin que les parents puissent prendre conscience de leur légitimité au sein du collège. Cela permet également de favoriser le rapprochement entre les familles. Certaines activités peuvent être préparées par l'élève (Partage culturel).

Témoignage d'une référente d'un Espace Parents

« On ne voulait pas mettre «sujets scolaires» parce qu'on s'est dit que les parents ne viendraient pas. On voulait que les parents puissent venir pour parler de tous les sujets, qu'ils sentent qu'il y a de l'écoute dans un endroit où ils ne le pensaient pas spécialement. »

Pour accompagner dans l'animation des activités, il est intéressant et astucieux de mobiliser les acteurs bénévoles ou professionnels de votre territoire (se référer au chapitre 3 : Personnes ressources).

(4) Se référer à la Partie 3 : « Le plus qui fait la différence : une personne référente ».

3) LE PLUS QUI FAIT LA DIFFERENCE : UNE PERSONNE REFERENTE

La gestion de l'Espace Parents à la charge d'une personne référente identifiée

Avoir une personne, groupe de personnes ou association, référente qui se chargent du bien-vivre de l'Espace Parents est probablement l'une des clés de la réussite d'un Espace Parents. La présence physique d'une personne dans l'espace parents, qui les attend, est un facteur de confiance pour les parents. Cela peut les inciter à se déplacer en sachant qu'ils ne seront pas seuls.

Témoignage d'un Principal

« On a un espace d'échanges, comme un café des parents, tous les lundis, où il y a à peu près plus d'une soixantaine de parents qui viennent. C'est parce que l'on a la médiatrice du Programme de Réussite Educative de la ville d'Orly qui nous coordonne ces actions. C'est elle qui est un peu le moteur. Quand il n'y a personne ça ne marche pas. [...] »

La gestion d'un espace parents passe par plusieurs missions :

- Programmer l'activité de l'Espace Parents

- Animer l'Espace Parents

- Communiquer autour de l'Espace Parents

- Maintenir le dialogue avec le collège

- Etablir et maintenir la collaboration avec les structures partenaires locales

- Mobiliser des professionnels

Ce sont des tâches qui prennent du temps et qu'il est nécessaire de suivre avec rigueur et régularité si l'Espace Parents aspire à devenir un lieu pérenne. Pour cela, les missions attribuées à l'Espace Parents peuvent être partagées.

Il est important que cette personne référente soit identifiée par tous, l'équipe du collège, les professionnels, les structures locales, la municipalité et surtout les parents. Savoir à qui s'adresser lorsqu'il s'agit de l'espace parents du collège peut rendre les contacts et les relations plus faciles et fluides.

Une personne extérieure au collège reconnue par tous

La personne référente de l'Espace Parents doit pouvoir être reconnue par les familles, c'est-à-dire être proche d'elles. L'objectif étant de créer une passerelle entre elles et l'institution scolaire qui peuvent parfois être éloignées.

Témoignage d'un Principal

« On a vraiment quelqu'un qui connaît toutes les familles, puisqu'elle habite dans le quartier. Elle était élève ici, elle y a travaillé, elle était surveillante et travaille pour la ville. [...] Elle nous permet aussi de toucher des familles que nous n'arrivons plus nous à toucher ou que nous touchons difficilement. Donc ça permet aussi de faire le relais avec ces familles-là. [...] Il faut qu'il y ait un rayonnement sur le quartier parce que ça permet d'attirer les parents. »

Une personne en lien permanent avec le collège

Il est important que la personne référente de l'Espace Parents puisse être en lien régulier avec une personne fixe à l'intérieur du collège et s'appuyer sur celle-ci de façon à fluidifier la gestion du lieu, surtout en termes de communication et de diffusion des informations.

Si le Principal.e a été mentionné précédemment comme le moteur du dispositif dans le collège, il lui est tout-à-fait possible d'attribuer le suivi de l'espace parents à une tierce personne, dont les missions et l'emploi du temps correspondraient davantage comme par exemple le Conseiller Principal d'Education (CPE) de par sa fonction pédagogique et sociale.

En effet, le CPE permet le relais avec les familles, en particulier avec celles dont les enfants sont en difficultés. Il a aussi un rôle central dans le collège puisqu'il est en relation avec le Principal.e, les enseignants et le personnel social et de santé (assistante sociale, infirmière et médecin scolaires).

Il peut s'agir également de toute personne manifestant un intérêt assuré pour le dispositif.

CHAPITRE 2.

_____ LE PARAMETRE
«POPULATION CIBLEE» _____

CHAPITRE 2. LE PARAMETRE « POPULATION CIBLEE »

Face aux trois paramètres cités précédemment (la forme, le fond et le plus qui fait la différence), ce facteur « population ciblée » semble être en toile de fond. Il apparaît nécessaire de penser et organiser son espace parents en fonction de la population que l'on souhaite atteindre afin d'adapter ses pratiques.

Le collège a une base de données existante sur sa population pouvant être le premier outil sur lequel s'appuyer.

Il existe également des institutions (CAF, INSEE, le Département, les communes) auprès desquelles il est possible de collecter des informations, démographiques ou sociologiques par exemple, de sa population.

A partir des connaissances de la population, il sera plus facile de réfléchir et d'expérimenter des outils et des approches pertinentes et adaptées comme :

- Pour la communication : préférer le carnet de liaison à Pronote. Si l'on sait que certains parents n'utilisent pas cette plateforme, traduire dans plusieurs langues la communication (flyers, affiches, notes d'information) afin de toucher un maximum de parents...
- Pour les activités : se fier aux demandes et besoins des parents que l'on souhaite voir venir dans l'Espace Parents.
- Pour les jours et horaires : expérimenter des créneaux d'ouvertures et de permanences qui coïncident au mieux avec l'emploi du temps des parents que l'on souhaite voir venir dans l'espace parents.

Témoignage d'un Principal

« On va essayer de développer les rendez-vous vidéos conférences à l'aide d'un outil spécifique car beaucoup de parents travaillent sur Paris et ont plutôt tendance à partir au travail avant 8h du matin et à rentrer plutôt après 19/20h, plutôt qu'un entretien téléphonique qui est compliqué à mettre en œuvre. »

CHAPITRE 3.

POINTS DE VIGILANCE

- 1) Différencier l'Espace Parents et les associations de parents d'élèves.
- 2) Maintenir une image positive du lieu pour les parents.
- 3) Constituer une équipe autour de l'Espace Parents.
- 4) Inscrire le dispositif dans les documents officiels de l'établissement.

CHAPITRE 3. POINTS DE VIGILANCE

1) DIFFÉRENCIER L'ESPACE PARENTS ET LES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

L'Espace Parents est un lieu de rencontres et d'échanges autour de l'épanouissement de l'enfant dans sa scolarité. Les associations de parents d'élèves sont des organes démocratiques de la vie du collège.

Témoignage d'un Principal

« Je crois que ce qui rapproche les deux entités (NDLR : Associations de parents d'élève et Espace Parents), c'est la nécessité que les parents soient acteurs au sein de l'école, à condition que la parole des parents puisse et doive apporter quelque chose à côté de la parole de l'école. Donc ça rapproche. Il y a aussi des valeurs qui favorisent la proximité... Pour autant, la vocation n'est pas la même. L'association de parents d'élèves est un des éléments de la démocratie, de la vie démocratique et de la vie institutionnelle d'un établissement scolaire. On ne peut pas fonctionner sans les parents élus ; s'ils sont dans une fédération officielle ou dans un cadre plus informel c'est leur choix. Indépendamment de la vie démocratique du collège, l'espace parents est un outil que se donnent les parents pour échanger entre eux, avec, éventuellement, l'apport d'experts, qui viennent du collège ou d'en dehors du collège. »

2) MAINTENIR UNE IMAGE POSITIVE DU LIEU POUR LES PARENTS

L'espace parents doit être un lieu convivial et chaleureux. C'est important qu'il reste un lieu agréable pour les parents, il ne doit pas devenir un lieu sanctionnant. Il est donc préférable de ne pas tenir des réunions ou rendez-vous à connotation négative dans cet espace (conseil de discipline, rendez-vous de recadrage de l'élève etc.), sauf à la demande des parents.

Témoignage d'une Principale

« Je me suis opposée [à ceux] qui pensaient que cet espace allait être un espace pour remettre les bulletins etc. Je me suis opposée en leur disant « Non, si vous utilisez cet espace pour ça, vous allez transformer l'objectif et ce ne sera plus un espace rassurant mais ce sera un espace supplémentaire à la salle de cours où le parent va se faire un petit peu remonter les bretelles. »

3) CONSTITUER UNE ÉQUIPE AUTOUR DE L'ESPACE PARENTS

Il faut être vigilant à ne pas faire reposer la viabilité de l'espace parents sur une seule personne au risque que tout s'arrête à son départ. Il semble important d'impliquer plusieurs acteurs qui soient au fait de l'activité du lieu.

Témoignage d'une référente d'un espace parents

« Qui continuera ce projet ? Aujourd'hui je n'ai toujours pas de réponses. Il est peut-être facile de dire « on a le temps d'y penser » et bien je ne crois pas. Je sais que certains parents de notre collège ont du mal à entrer dans cet espace et il faut impérativement entretenir cette action. Je voudrais qu'il y ait un socle solide pour que le café des parents dure dans le temps, une fois que je serais partie. »

4) INSCRIRE LE DISPOSITIF DANS LES DOCUMENTS OFFICIELS DE L'ÉTABLISSEMENT

Dans l'objectif de faciliter la continuité du dispositif et la transmission des pratiques, il semble judicieux de faire figurer l'espace parents, son application et ses évolutions, dans les documents officiels du collège. Le document-cadre majeur d'un collège est le projet d'établissement, mais d'autres documents de suivi peuvent être créés.

CHAPITRE 4.

LES RESSOURCES DISPONIBLES AUTOUR DU DISPOSITIF

- 1) Les documents ressources
- 2) Les personnes ressources

CHAPITRE 4. LES RESSOURCES DISPONIBLES AUTOUR DU DISPOSITIF

1) DOCUMENTS RESSOURCES (non exhaustif)

Les documents de l'Education Nationale :

« Accompagner le développement des espaces parents dans les établissements scolaires, un guide méthodologique à destination des personnels d'encadrement »

[http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Parents_eleves/24/3/](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Parents_eleves/24/3/Guide_methodologique_595243.pdf)
[Guide_methodologique_595243.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Parents_eleves/24/3/Guide_methodologique_595243.pdf)

« Faire vivre l'espace parents à l'école, au collège, au lycée. Osons la réussite, coopérons ! »

[http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Parents_eleves/24/1/](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Parents_eleves/24/1/Plaqueette_Parents_595241.pdf)
[Plaqueette_Parents_595241.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Parents_eleves/24/1/Plaqueette_Parents_595241.pdf)

Le projet académique 2016-2019

[http://cache.media.education.gouv.fr/file/L_academie_de_Creteil/85/1/](http://cache.media.education.gouv.fr/file/L_academie_de_Creteil/85/1/PDF_pour_mise_en_ligne_doubles_pages-DEF_606851.pdf)
[PDF_pour_mise_en_ligne_doubles_pages-DEF_606851.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/L_academie_de_Creteil/85/1/PDF_pour_mise_en_ligne_doubles_pages-DEF_606851.pdf)

Les documents du Conseil Départemental :

Dossier d'appel à projet pour obtenir une subvention pour la création d'un espace parents

[Disponible sur l'Extranet, plateforme accessible aux Principaux et gestionnaires des collèges du département](#)

Le projet éducatif départemental

Téléchargeable via le site du Val-de-Marne : <https://www.valdemarne.fr/le-conseil-departemental/enfance/education/agir-pour-les-collegiens/104-colleges-a-lheure-du-numerique>

Le guide des actions éducatives 2016-2017

Téléchargeable via le site du Val-de-Marne : <https://www.valdemarne.fr/le-conseil-departemental/enfance/education/agir-pour-les-collegiens/104-colleges-a-lheure-du-numerique>

2) PERSONNES RESSOURCES

L'accompagnement au développement de l'espace parents

Le Conseil Départemental

L'Udaf du Val-de-Marne

L'Animation de l'espace parents

Les acteurs associatifs locaux dont les associations familiales

Les municipalités

La mise en relation avec des professionnels

Le Conseil Départemental

L'Udaf du Val-de-Marne

Les municipalités

Les financements

Le Conseil Départemental

REMERCIEMENTS

Nous remercions la Direction des collèges du Conseil Départemental du Val-de-Marne de nous avoir soutenus dans notre démarche, d'avoir pris le temps d'échanger et de répondre à nos questions.

Nous remercions également les 28 collèges du département possédant un Espace Parents d'avoir répondu à notre enquête téléphonique ainsi que les 9 Directions de collège et les référentes des espaces parents de Créteil et Villiers-sur-Marne, rencontrées lors de l'enquête de terrain.

Merci d'avoir partagé avec nous vos expériences. Ce sont ces échanges qui ont permis cette production.



Directeur de publication : Françoise Souweine et la Direction Générale

Comité de rédaction : La Commission Éducation/Formation

Mise à jour juillet 2022

Contact  

Dhifaoui Aicha - Chargée de mission communication-VA/VI
vieassociative@udaf94.fr - 01.45.10.32.44

Udaf du Val-de-Marne - 4a boulevard de la gare
Boissy-Saint-Léger - 94470

<https://www.udaf94.fr/>

